

---

## Rénovation des résidences autonomie : l'appel à projets 2025 est ouvert

---

Paris, le 11 avril 2025

**L'Assurance retraite lance à nouveau, en 2025, un appel à projets national doté de 13M€ pour financer les travaux de réhabilitation et modernisation des résidences autonomie afin d'améliorer le cadre de vie des retraités.**

Depuis 2014, l'Assurance retraite investit pour la réhabilitation, la modernisation ou la mise aux normes des logements en résidences autonomie pour permettre aux personnes âgées à revenus modestes, de vieillir dans un « chez soi » adapté. Cet engagement fort a déjà permis l'attribution de subventions à plus de 1 000 résidences autonomie, construites pour l'essentiel avant les années 90 et présentant un bâti dégradé et énergivore.

En 2025, l'Assurance retraite mobilisera 13 millions d'euros.

L'aide à l'investissement permettra, comme en 2024, de financer certaines prestations intellectuelles nécessaires à la réalisation de travaux complexes de restructuration, l'achat d'équipements, notamment numériques, ainsi que des projets d'aménagement ou de création de tiers lieux dans les résidences autonomie.

Seuls les projets de réhabilitation significatifs, dont le montant de travaux est supérieur à 100 000 euros, seront éligibles.

Entretenir le parc des résidences autonomie et permettre, à travers leur réhabilitation, de renforcer le sentiment du « chez soi » s'inscrit dans un objectif partagé de transformation de l'offre médico-sociale dédiée aux personnes âgées pour mieux répondre à leurs besoins.

Comme en 2024, les moyens du programme d'investissement vers les résidences autonomie seront fléchés pour rénover et moderniser plus particulièrement les résidences situées dans des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Les dossiers présentés par ces établissements, sous réserve qu'ils répondent à l'ensemble des critères du cahier des charges de l'appel à projets, feront l'objet d'une attribution prioritaire de subvention.

Un cahier des charges précise les conditions d'éligibilité et les modalités d'attribution des financements. Il est consultable sur le site de [l'Assurance retraite](#).

**Cet appel à projets, lancé le 3 avril, sera clôturé le 30 mai 2025.**

## **L'Assurance retraite**

L'Assurance retraite est le service public de la retraite de la Sécurité sociale.

Premier organisme français de retraite, l'Assurance retraite (Caisse nationale, l'Assurance retraite Île-de-France, Carsat, CGSS et CSSM) gère la retraite du régime général de la Sécurité sociale et les actions de prévention en faveur du vieillissement actif en santé et de la préservation de l'autonomie des retraités.

Chaque année, l'Assurance retraite verse plus de 15 millions de retraites et gère la carrière de près de 23,5 millions de cotisants. Au cœur de l'innovation numérique, elle dispose d'une offre de services complète grâce aux nombreuses démarches en ligne disponibles sur [lassuranceretraite.fr](https://lassuranceretraite.fr) (demande de retraite en ligne, téléchargement du relevé des mensualités...) : déjà plus de 18 millions d'espaces personnels créés !

## **Contacts presse**

[presse@cnav.fr](mailto:presse@cnav.fr)